



Une quarantaine de classes pourraient fermer

Pour neuf ouvertures. C'est la première ébauche de carte scolaire présentée par l'Éducation nationale aux représentants syndicaux, hier.

Tableau noir pour la carte scolaire dans l'Orne. Selon une ébauche de projet présentée par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale aux représentants syndicaux, hier, le département pourrait perdre 41 classes et 29 enseignants du premier degré* à la rentrée. Neuf ouvertures de classes sont envisagées dans le même temps.

Des pertes « énormes » selon les syndicats

« Ces mesures ne sont pas arrêtées. Cette première proposition nous permet d'avoir un débat avec les organisations syndicales et enseignantes. La carte scolaire ne sera validée que lors d'une autre réunion programmée le 16 mars », tempère Yannick Ruban, adjoint au directeur académique.

Les pertes annoncées sont jugées « énormes » par les représentants syndicaux, qui ont voté contre le projet à l'unanimité. Les arguments qu'ils ont avancés pendant la réunion et la mobilisation peuvent encore changer la donne mais certainement pas inverser la tendance. D'autant que selon les premières projections le département devrait perdre 465 élèves à la rentrée prochaine.

« Pour nombre des mesures prévues, nous avons insisté sur la nécessité de prendre en compte la sociologie de l'école et les besoins réels des élèves et non uniquement les effectifs... Le directeur académique nous dit être vigilant à ces points qui ont guidé ses choix quant à cette carte scolaire et éviter d'autres fermetures dans des écoles ayant des effectifs similaires », commente le SE-UNSA 61.

La politique nationale

À la fermeture de classe, s'ajoute la disparition probable de 29 postes d'enseignants. **« Dans ce domaine, la mesure est nationale. C'est un choix du gouver-**

nement, il sera difficile pour nous de faire changer les choses, regrette le SNUipp-FSU. Rendre ces postes (NDLR : au profit d'autres départements) signifie qu'on ne pourra pas prendre en compte les temps de décharge demandés par les directrices et les directeurs, les problématiques d'inclusion, ou encore l'aide spécifique aux élèves. »

La carte scolaire sera validée le 16 mars en présence du préfet de l'Orne. « **Après cela, seuls quelques ajustements à la marge pourront être effectués au printemps. »**

* Le premier degré comprend l'école maternelle, l'école primaire et les élèves relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).

Églantine FERÉY.



À l'école de La Ferrière-aux-Étangs, les parents d'élèves se sont mobilisés contre la fermeture d'une classe. Archives Ouest-France